

Animateur de séance : M. Jean-Charles Guiguen

Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy

Membres présents : MM. Philippe Andrieux, Georges Bermejo, Patrick Bourabier, Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon

Membres excusés : MME. Autexier Véronique,
M. Alain Vedrenne

Membre absent

et non excusé : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39.2 des RG du District) par lettre, par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District).

Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil,
- Formalités,
- Civilités,
- Informations de l'animateur.

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Etude des forfaits,
- 2 : Homologation des rencontres,
- 3 : Homologation des décisions de la Commission : Litiges – Contentieux,
- 4 : Tirages des Coupes Départementales Seniors et CR7,
- 5 : Reports des rencontres.

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

4° Questions et informations diverses

1- INTRODUCTION

- **Accueil** : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse Véronique Autexier et Alain Vedrenne qui lui ont fait part de leurs absences.
- **Formalité** : Le PV N° 18 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 27/11/2024 est approuvé, sans modification.
- **Civilités** : Néant.
- **Informations de l'animateur** : Néant.

2- SUJET(S) « POUR DECISION »

1- Etude des forfaits et amendes :

Forfait(s) et Amende(s)

D3 – Poule D

Roulet Fc 2 (**2^{ème} Forfait**) du 16/11/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

D4 – Poule F

Fléac Es 2 (**1^{er} Forfait**) du 01/12/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule A

Etagnac Us 2 (**1^{er} Forfait**) du 30/11/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule A

Champagne Mouton Us 2 (**2^{ème} Forfait**) du 01/12/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule B

Fontenille Fc 2 (**1^{er} Forfait**) du 01/12/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule B

Isle Espagnac Fcc 3 (**1^{er} Forfait**) du 30/11/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

CR7 – Poule C

La Couronne Co 3 (**2^{ème} Forfait**) du 01/12/2024

Amende de **55 euros** (Forfait Championnats D1 à D4 et CR7) en application des Tarifs Généraux 2024/2025

Décision 1 : La Commission valide ces forfaits et ces amendes

2- Homologation des rencontres :

Décision 2 : La Commission homologue les rencontres des championnats Seniors et CR7 des 30 novembre et 1^{er} décembre 2024 (Journée 9), sous réserves des dossiers en instruction auprès des commissions ad hoc.

3- Homologation des décisions de la Commission : Litiges – Contentieux

Commission : Litiges-Contentieux – PV N° 10 du 28/11/2024

Match N° 30017721 – Coupe Crédit Agricole – Trophée Maurice Brachet – Mornac Es / St Yrieix As 2 du 23/11/2024

La commission Litiges-Contentieux donne match perdu par pénalité à l'équipe de St Yrieix As 2 pour en attribuer le bénéfice à celle de Mornac Es et dit Mornac Es qualifiée pour le tour suivant de la Coupe Charente.

Transmet le dossier à la Commission des Compétitions Seniors pour homologation.

Décision 3 : La Commission homologue les décisions prises par la Commission Litiges – Contentieux et demande au secrétariat de procéder à la mise à jour des compétitions Seniors et CR7.

4- Tirages des Coupes Départementales Seniors et CR7

Le 05/12/2024, la commission des compétitions Seniors a procédé aux tirages des Coupes Départementales Seniors et CR7, à 10H00, au siège du District de la Charente en présence des représentants des clubs de : VERDILLE UAS, ENT FOOT 16, ASFC VINDELLE, LA ROCHE RIVIERES FC, MONTBRON USA, ANAIS US.

COUPE DE LA CHARENTE – CREDIT AGRICOLE – TROPHÉE MAURICE BRACHET

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Organisation des 1/8èmes de finale : 8 rencontres avec 16 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le dimanche 15 décembre 2024 à 15h00** ou **le samedi 14 décembre 2024 à 20h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Le tirage :

- LA COURONNE CO (D1) / NERSAC FC (D2) **ou** ST SEVERIN PAULLAUD (D2) : **Match à fixer à une date ultérieure**
- JARNAC SPORTS 2 (D2) / MORNAC ES (D2)
- BRIE AS (D1) / RUELLE OFC (D1) **ou** CONFOLENS FC (D1) : **Match à fixer à une date ultérieure**
- VERDILLE USA (D2) / GRANDE CHAMPAGNE JS (D1)
- ALLIANCE FOOT 3B 2 (D1) / CHARENTE LIMOUSINE FC 2 (D1)
- LESSAC US (D1) **ou** USA MONTBRON (D2) / ST MICHEL CS (D1) : **Match à fixer à une date ultérieure**
- RUFFEC STADE 2 (D2) / LA ROCHE RIVIERES FC 2 (D2)
- ANG LEROY CS 2 (D1) / ST BRICE AL (D2)

COUPE DU DISTRICT – CREDIT AGRICOLE – TROPHEE JACKY DEBRIS

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Organisation des 1/8èmes de finale : 8 rencontres avec 16 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le dimanche 15 décembre 2024 à 15h00** ou **le samedi 14 décembre 2024 à 20h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.

En cas de match nul à la fin du temps règlementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).

Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).

Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.

A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Le tirage :

- NANTEUIL VERTEUIL ENT (D4) / MANSLE CR (D3)
- BANDIAT FOOT (D3) / ANAIS US (D3)
- ISLE ESPAGNAC FCC (D3) / GENTE LA (D3)
- AS CLAIX (D3) / ES ARS (D4)
- ETAGNAC US (D4) / ST MAURICE MANOT ANSAC (D4)
- MONTIGNAC ES (D3) / ST MARTIN US (D3)
- VILLEBOIS HAUTE BOEME (D4) / EXIDEUIL JS (D4)
- VOEUIL AS (D3) / CROUIN FC (D3)

COUPE DES RESERVES - CREDIT AGRICOLE – TROPHÉE PIERRE LABONNE

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,

1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,

1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,

Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Organisation des 1/8èmes de finale : 8 rencontres avec 16 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le dimanche 15 décembre 2024 à 15h00** ou **le samedi 14 décembre 2024 à 20h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).
Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des **REPLACES-REPLACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 14 joueurs maximum sur la feuille de match**

Le tirage :

- ST MICHEL CS 2 (D3) / SOYAUX AS 2 (D4)
- CHAMPNIERS ES 3 (D4) / ISLE ESPAGNAC FCC 2 (D4)
- VINDELLE ASFC 2 (D3) / VERDILLE USA 2 (D3)
- GOND PONTouvre GSFP 2 (D3) / BRIE AS 2 (D3)
- ALLIANCE FOOT 3B 3 (D4) / LESSAC US 2 (D4)
- MONTBRON USA 2 (D3) / MOUTHIERS SC 2 (D3)
- BEL AIR ANG 2 (D4) / JARNAC SPORTS 3 (D3)
- VOEUIL AS 2 (D4) / SUD CHARENTE FC 2 (D4) **ou LINARS ES 3 (D4) : Match à fixer à une date ultérieure**

COUPE CR7

1/8 de Finale : 8 rencontres avec 16 vainqueurs du 2^{ème} tour donnant 8 vainqueurs,
1/4 de Finale : 4 rencontres avec 8 vainqueurs des 1/8 de finale donnant 4 vainqueurs,
1/2 de Finale : 2 rencontres avec 4 vainqueurs des 1/4 de finale donnant 2 vainqueurs,
Finale : 1 rencontre avec 2 vainqueurs des 1/2 de finale donnant 1 vainqueur.

Organisation des 1/8èmes de finale : 8 rencontres avec 16 équipes

Match à jouer sur le terrain du club premier nommé **le dimanche 15 décembre 2024 à 15h00** ou **le samedi 14 décembre 2024 à 20h00** pour les terrains équipés d'un éclairage classé.
En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but (**pas de prolongation**).
Les arbitres seront désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (C.D.A.).
Le représentant du club visiteur fera fonction de délégué.

REGLEMENT FINANCIER

Se référer au règlement de la Coupe.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel.
A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail au District dès le soir de la rencontre à district@foot16.fff.fr
Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

ATTENTION ! La règle des **REMPACES-REMPACANTS s'applique.
Les clubs peuvent faire figurer 10 joueurs maximum sur la feuille de match**

Le tirage :

- VINDELLE ASFC 3 / NERSAC FC 3

- LA ROCHE RIVIERES FC 4 / VILLEBOIS HAUTE BOEME AS 2
- HAUTE CHARENTE FC 4 / MOUTHIERS SC 3
- ENT FOOT 16 2 / ANG LEROY CS 4
- ARS ES 2 / ST SEVERIN PALLUAUD 3
- CONDEON REIGNAC / ST MAURICE MANOT ANSAC 2
- GENAC GOURVILLE FC 2 / BELLEVIGNE
- FONTAFIE FC 3 / FONTENILLE FC 2

Décision 4 : La Commission valide les tirages.

5 – Reports des rencontres

Compétition	Poule	Rencontre	Ancienne date	Nouvelle date	Horaire
D1 – Intersport	Unique	St Michel Cs – La Couronne Co	12/10/2024	A fixer	
D1 – Intersport	Unique	Confolentais Fc – Lessac Us	19/10/2024	04/01/2025	19h00
D1 – Intersport	Unique	Chte Limousine Fc 2 – Sireuil Js 2	19/10/2024	22/12/2024	15h00
D1 - Intersport	Unique	Sireuil Js 2 – Alliance Foot 3b 2	27/10/2024	05/01/2025	15h00
D2 – Intersport	A	La Roche Rivières Fc 2 – Roullet Fc	07/09/2024	21/12/2024	18h00
D2 – Intersport	A	Ruffec Stade 2 – Montbron Usa	07/09/2024	04/01/2025	18h00
D2 – Intersport	A	Chasseneuil Us – Montbron Usa	19/10/2024	11/01/2025	20h00
D2 – Intersport	B	Gond Pontouvre Gsfp – Cognac Ua 2	20/10/2024	22/12/2024	15h00
D2 – Intersport	B	Linars Es 2 – St Brice Al	27/10/2024	22/12/2024	13h00
D2 – Intersport	B	St Yrieix As 2 – Nersac Fc	26/10/2024	15/12/2024	18h00
D2 – Intersport	B	St Severin Palluaud – Cognac football Ua 2	16/11/2024	A fixer	
D3	A	Ruffec stade 3 – Chasseneuil Us 2	12/10/2024	21/12/2024	20h00
D3	A	Fontafie Fc – Chabanais Fc	19/10/2024	14/12/2024	19h00
D3	A	Chasseneuil Us 2 – Abzac Us	19/10/2024	14/12/2024	18h00
D3	B	St Fraigne – St Yrieix As 3	05/10/2024	14/12/2024	20h00
D3	B	Fleac Es – St Fraigne Fc	13/10/2024	22/12/2024	15h00
D3	B	St Yrieix As 3 – Montbron Usa 2	19/10/2023	21/12/2024	18h00
D3	B	Ruelle Ofc 3 – Verdille Usa 2	20/10/2024	22/12/2024	13h00
D3	B	St Fraigne Fc – St Michel Cs 2	19/10/2024	04/01/2025	20h00
D3	C	Montignac Es – Mouthiers Sc 2	19/10/2024	21/12/2024	19h00
D3	C	Bouex Us – Claix As	20/10/2024	22/12/2024	15h00
D3	C	Us Bandiat Foot – Voeuil As	19/10/2024	21/12/2024	20h00
D3	C	Garat Sers Vouzan Js – Gond Pontouvre Ac	27/10/2024	15/12/2024	15h00
D3	D	Isle Espagnac Fcc – Nercillac Reparsac Es	28/09/2024	22/12/2024	15h00
D3	D	Isle Espagnac Fcc – Jarnac Sports 3	05/10/2024	05/01/2025	15h00
D3	D	Roullet Fc 2 – Isle d'Espagnac Fcc	12/10/2024	11/01/2025	18h00
D3	D	Isle d'Espagnac – Gente La	19/10/2024	A fixer	
D3	D	Chateauneuf Us – Jarnac Sports 3	19/10/2024	22/12/2024	15h00

D3	D	St Severin Palluau 2 – Nercillac Reparsac E	20/10/2024	14/12/2024	20h00
D3	D	Roulet Fc 2 – Chateaufeuf Us	26/10/2024	14/12/2024	18h00
D4	A	Charente Limousine Fc 3 – Champagne Mouton Us	20/10/2024	15/12/2024	15h00
D4	C	Brie As 3 – Anais Us 2	23/11/2024	14/12/2024	18h00
D4	D	Mosnac As – Cs Chassors	13/10/2024	15/12/2024	15h00
D4	E	Mornac Es 4 – Champniers Es 3	13/10/2024	22/12/2024	15h00
D4	E	Champniers Es 3 – Chasseneuil Us 3	19/10/2024	04/01/2025	18h00
D4	E	La Roche Rivières Fc 3 – Taponnat Us	23/11/2024	14/12/2024	20h00
D4	E	Us Bandiat Foot 2 – Fontafie Fc 2	19/10/2024	21/12/2024	18h00
D4	F	Isle Espagnac Fcc 2 – Haute Charente Fc 2	28/09/2024	22/12/2024	13h00
D4	F	Isle d'Espagnac Fcc 2 – Mornac Es 3	19/10/2024	05/01/2025	13h00
D4	F	Linars es 3 – Hte Charente Fc 2	20/10/2024	05/01/2025	15h00
D4	F	Gond Pontouvre Gsf 3 – Linars Es 3	27/10/2024	22/12/2024	13h00
D4	G	Puymoyen As 3 – La Couronne Co 2	20/10/2024	15/12/2024	13h00
D4	G	Bouex Us 2 – Berneuil/Salles 2	20/10/2024	15/12/2024	13h00
D4	H	St Hilaire Fc 2 – Montmoreau Aj 2	01/12/2024	15/12/2024	15h00
CR7	A	Chabanais Fc 3 – St Claud Sc 2	20/10/2024	15/12/2024	15h00
CR7	A	Hte Charente Fc 4 – Ent Foot 16 2	19/10/2024	21/12/2024	17h00
CR7	B	St Amant de Boixe Fc 2 – Fc Fontenille 2	19/10/2024	21/12/2024	17h00
CR7	B	Linars Es 4 – Isle d'Espagnac Fcc 3	20/10/2024	15/12/2024	13h00
CR7	B	Us Balzac 2 – St Martin Us 3	27/10/2024	15/12/2024	13h00
CR7	B	St Amant de Boixe Fc 2 – Verdille Usa 4	26/10/2024	14/12/2024	17h00
CR7	C	La Couronne Co 3 – Us Bandiat Foot 4	13/10/2024	15/12/2024	13h00
CR7	C	Puymoyen As 4 – La Couronne Co 3	18/10/2024	13/12/2024	20h00
CR7	C	Nersac Fc 3 – Bouex Us 3	20/10/2024	22/12/2024	15h00
CR7	D	Cs Chassors 2 – Guimps Al	20/10/2024	15/12/2024	13h00
CR7	D	St Hilaire Fc 3 – Es Ars 2	27/10/2024	22/12/2024	15h00
Cpe Charente		Lessac Us – Montbron Usa	24/11/2024	15/12/2024	15h00
Cpe Charente		Ruelle Ofc – Confolens Fc	23/11/2024	14/12/2024	20h00
Cpe Charente		Nersac Fc – St Séverin Palluau	23/11/2024	21/12/2024	20h00
Cpe Charente		La Couronne Co – Nersac Fc ou St séverin Palluau		A fixer	
Cpe Charente		Lessac Us ou Montbron Usa – St Michel cs		A fixer	
Cpe Charente		Brie – Confolentais Fc ou Ruelle Ofc		A fixer	
Cpe Réserves		Sud Charente Fc 2 – Linars es 3	23/11/2024	14/12/2024	20h00
Cpe Réserves		Voeuil As 2 – Linars Es 3 ou Sud Charente Fc 2		A fixer	

Décision 5 : La Commission valide les reports et demande au secrétariat d'informer les clubs.

3- SUJET(S) « POUR INFORMATION »

- Jean-Jacques Raboisson interviendra quant à la confection des calendriers Seniors D4 (2^{ème} Phase),
- Une réflexion sera menée quant à l'organisation du Championnat CR7 – 2025/2026 avec, pourquoi pas, des Poules sur deux niveaux (Un niveau « compétition » et un niveau « loisirs »).

3- QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

1° - Etude des courriels/courriers reçus

- Courriel Champagne Mouton Us, du 01/12/2024, Pris note,
- Courriel La Couronne Co, du 30/11/2024, Pris note,
- Courriel Isle Espagnac Fcc, du 30/11/2024, Pris note,
- Courriel Roullet Fc, du 30/11/2024, Pris note,
- Courriel Fléac Es, du 29/11/2024, Pris note,
- Courriel Etagnac Us, du 29/11/2024, Pris note,
- Courriel Fontenille Fc, du 29/11/2024, Pris note.

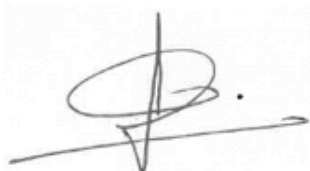
RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 05/12/2024

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
-	PV n°18 du 27/11/2024	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Etude des forfaits et amendes	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
2	Homologation des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
3	Homologation des décisions de la Commission : Litiges-Contentieux	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
5	Tirages des Coupes Départementales Seniors et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
5	Report des rencontres	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au mercredi 11 décembre 2024 à 17h15

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30

L'animateur,
Jean-Charles Guiguen



Le Secrétaire
Philippe Brandy

